



A Amiens, le 7 décembre 2015

A M. l'Inspecteur d'Académie  
DSDEN  
14, bd d'Alsace Lorraine  
80000 AMIENS

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous sollicitons de votre haute bienveillance une audience en présence de Mr l'Inspecteur chargé de l'école maternelle, afin de vous exprimer le ressenti des collègues concernant le contenu du carnet de suivi des apprentissages à l'école maternelle.

En effet, les collègues que nous rencontrons en ce moment, lors de nos réunions d'informations syndicales ou lors de nos tournées dans les écoles, nous alertent sur leurs difficultés à constituer le carnet de suivi et nous font part d'un manque de temps certain consacré aux réunions d'équipes. Les pistes envoyées le 10 novembre par circulaire les laissent perplexes.

La réflexion engagée par les équipes pédagogiques pour élaborer ce carnet nécessite du temps. Les collègues sont soucieux de ne pas utiliser tous les moments de concertation (48 heures conseil de maîtres, de cycles...) sur ce seul sujet. Ainsi que les directeurs vous l'ont fait remarquer lors des rencontres que vous avez avec eux dans toutes les circonscriptions, les enseignants sont en attente de temps supplémentaire.

Ils appuient notre demande de prendre un temps dévolu aux Activités Pédagogiques Complémentaires (36 heures devant élèves), à ce temps de préparation d'un outil de progression de l'école et à l'élaboration du carnet de suivi des apprentissages.

La réponse positive à cette demande constituerait un signe d'écoute de leurs doléances.

Nous souhaitons donc vous rencontrer pour aborder sereinement ce sujet et apporter des réponses à nos collègues.

Veillez croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre attachement aux valeurs du service public d'Éducation Nationale et aux droits de ses personnels.

La secrétaire départementale du SNUipp-FSU,  
Mme Lecat